

La Légation est devenue au Japon le centre d'un public canadien de plus en plus considérable et elle a aidé à ceux qui s'occupent d'enseignement, d'évangélisation ou de commerce en favorisant la bonne entente entre les Canadiens et les Japonais, et cela, au grand avantage des intérêts canadiens en Orient.

*Genève:*

Ainsi qu'en fait mention le dernier rapport annuel de ce ministère, le travail du Bureau du Conseiller permanent à Genève comme voie établie de communication entre le Gouvernement du Canada et la Société des Nations, a continué de s'accroître en raison des responsabilités qui découlent de la place qu'occupe le Dominion dans l'organisation de la Société des Nations. L'année 1930, a marqué, pour le Canada, la fin de son terme d'occupation d'un siège non permanent au Conseil de la Société des Nations. Aux Cinquante-Huitième et Cinquante-Neuvième sessions du Conseil, le Canada était représenté par le Sénateur Dandurand et à la Soixantième session en septembre, par le très honorable Sir Robert Borden. Aux séances du Conseil d'administration du Bureau international du Travail, le Dr Riddell, Conseiller permanent du Canada, a représenté le ministre du Travail. Il a assisté, à titre de conseiller, aux séances du Conseil et, comme délégué suppléant, à la Onzième Session de l'Assemblée; il a, en outre, représenté le Canada au sous-comité d'Experts agricoles chargé d'étudier les aspects internationaux de la dépression agricole, au Comité d'arbitrage et de sécurité ainsi qu'à la Commission préparatoire de la Conférence générale du désarmement qui s'est réunie à Genève du 6 novembre au 9 décembre. Le Dr Riddell a également assisté, à titre d'observateur, aux conférences en vue d'une action économique concertée, tenues sous les auspices de la Société des Nations, et auxquelles le Canada n'était pas représenté officiellement. Des rapports touchant les diverses questions soumises à la Société des Nations, ont été communiqués au Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures et une documentation plus complète concernant les activités de la Société des Nations a été mise à la disposition des correspondants canadiens et des Canadiens qui se rendent chaque année à Genève en nombre de plus en plus grand.

TRAITÉS ET CONVENTIONS

Un Accord entre le Canada et l'Allemagne en vue de la restitution des biens allemands sous séquestre non liquidés a été signé, au nom du Canada, à La Haye, le 14 janvier 1930, par l'honorable P. C. Larkin. L'échange des ratifications a eu lieu à Londres le 27 août 1930.

Un Accord en vue du règlement complet et définitif des obligations financières de l'Allemagne résultant de la Grande Guerre, a été signé au nom du Canada, à La Haye, le 20 janvier 1930, par l'honorable P. C. Larkin, et ratifié par le Canada le 12 juillet 1930. Un arrangement supplémentaire entre les puissances créancières touchant le règlement de diverses questions en suspens au sujet des comptes de réparations inter-alliés, a été signé le même jour, au nom du Canada, par l'honorable P. C. Larkin, et ratifié le 12 juillet 1930.

Un Accord acquittant l'Autriche des obligations financières et mettant fin à la liquidation des biens autrichiens a été signé à La Haye, au nom du Canada,